Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

MEXIQUE – Un décret présidentiel autorise des essais de maïs GM

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/03/2009, modifié le 18/03/2026

Après plusieurs années de moratoire national sur toutes cultures de maïs transgénique, le Président en exercice, Felipe Calderon, a autorisé des essais en champs de maïs transgénique [1]. Ainsi, après le soja et le coton, c'est une troisième plante majoritairement utilisée par les entreprises de biotechnologies sous forme transgénique qui voit s'ouvrir un peu plus le marché mexicain. Et ce dernier n'est pas anodin puisqu'outre la place culturelle que le maïs occupe dans ce pays, son poids économique est important, le Mexique étant le cinquième producteur mondial de maïs.
Berceau de diversité génétique du maïs, le Mexique avait depuis 1999 un moratoire en place interdisant toute culture et toute entrée de maïs transgénique sur son territoire. Ceci afin de protéger son patrimoine et les cultures locales. Cette politique est donc aujourd'hui annulée par le Président actuel qui, en janvier 2009, rencontrait d'ailleurs le président de Monsanto, Hugh Grant, au cours du forum économique de Davos [2]. Dans la foulée du décret présidentiel autorisant les essais en champs de maïs GM, Andres Felix, le directeur de Monsanto au Mexique, a confirmé l'investissement par cette entreprise de 154 millions d'euros sur trois ans au Mexique, sans détailler les domaines concernés. Les associations opposées à la dissémination dans l'environnement des PGM ont réagi à ce décret, à l'image de Aleira Lara de Greenpeace Mexique qui explique que « cette décision politique met en danger les 59 variétés de maïs traditionnelles » [3]. L'association a d'ores et déjà déposé plainte contre le président Calderon pour ne pas protéger suffisamment la diversité génétique agricole de ce pays comme la loi l'y oblige [4].
Face à cette décision nationale, une décision municipale a été formulée par la ville de Mexico. Cette ville a pris l'initiative de chercher à protéger les variétés de maïs cultivées dans sa région en développant un programme d'amélioration des variétés locales de maïs, la mise en place d'un fonds dédié aux agriculteurs cultivant uniquement des semences locales et pour favoriser l'utilisation d'intrants organiques. La ville interdit également l'achat et la distribution de semences de maïs GM [5]. Le gouvernement mexicain n'a pas encore réagi sur la légalité de cette mesure. En attendant, d'autres villes mexicaines pourraient imiter la capitale.

[1] http://vlex.com.mx/vid/bioseguridad...

[2] http://www.elsemanario.com.mx/news/...

[3] http://www.latribune.fr/entreprises...

[4] http://news.moneycentral.msn.com/pr...

[5] http://www.scidev.net/en/news/mexic...

Adresse de cet article : https://infogm.org/mexique-un-decret-presidentiel-autorise-des-essais-de-mais-gm/